

LE TEMPS

Week-end
Avec le Samedi Culturel



Concours
La blonde qui a ouvert les portes de Miss Univers aux transsexuelles Page 27

Livre
«La Sagesse du nomade», sur les traces de Bruce Chatwin Page 39

Samedi 14, dimanche 15 avril 2012 | N° 4278

MÉDIA SUISSE DE RÉFÉRENCE

CHF 4.70, France € 3.30

Les lésés de la polygamie successive se rebellent

Pourquoi avoir plusieurs partenaires en même temps est-il condamnable alors que d'en avoir plusieurs successivement apparaît tout à fait normal sous nos latitudes? Question de mœurs. En Occident monogame, l'expression «polygamie successive» a été inventée par les révolutionnaires français pour qualifier le divorce, qu'ils venaient d'autoriser.

Mais cette forme de conjugnalité obéit sans le dire à une certaine hiérarchie: la première union vaut plus que les suivantes.

C'est pourquoi vient de se créer un club des «secondes épouses», qui n'en peuvent plus de vivre avec des hommes saignés à blanc financièrement et empêchés de voir leurs enfants.

Les seconds époux ne sont pas mieux logés, qui doivent souvent occuper la fonction du père sans en avoir les droits. Pour les enfants, c'est l'inverse: celui du premier lit sont souvent préférentiels. Cela s'appelle le complexe de Cendrillon. A quand la polygamie égalitaire? ► Pages 23, 24

«Le Mali, c'est mon pays, je lui ai tout donné»

> Récit Ancienne ministre mais Touareg, elle a dû se résoudre à l'exil

On l'appelle encore «Son Excellence». Normal, Zakiyatu Ouallet Halatine a été ministre du Tourisme et de l'artisanat du Mali. Une figure très populaire puisiqu'elle a participé au bien-être de ses compatriotes en permettant la création de plus de

400 entreprises et de plusieurs milliers d'emplois.

Pourtant, en février dernier, sa maison dans le quartier touareg de Bamako a été pillée par l'armée et des policiers en civil. Zakiyatu a préféré s'exiler en Mauritanie de peur de mettre le

reste de sa famille et de ses amis en danger. Dans les années 90, beaucoup de ses proches avaient subi le même sort. Son oncle, son frère et son voisin ont été tués devant ses yeux. «Le Mali, c'est mon pays. Je lui ai tout donné. Et la seule raison pour laquelle on a

commis ces actes contre moi, c'est parce que mes traits ressemblent à ceux des «rebelles». A travers son récit bouleversant se dessinent les sursauts du Mali, de ses héritages coloniaux mal digérés et de ses blocages désespérants. ► Page 3

L'essentiel

International

Fléau de l'abstentionnisme

Un sondage évalue à 32% le taux d'abstention le 22 avril. Au désintéret et à la défiance pour la campagne présidentielle française s'ajoutent en effet les vacances. Page 6

Suisse

Alpes vaudoises: la grogne

Peut-on reconstruire un chalet sinistré? Qui sera propriétaire du village de vacances REKA? Un mois après le vote de l'initiative Weber, les communes des Alpes vaudoises attendent des consignes. Page 8

Economie

L'étude aux 4000 avocats

Plus de 2 milliards de francs de chiffre d'affaires, 69 bureaux dans 42 pays. Rencontre avec Eduardo C. Leite, patron de la plus grande firme d'avocats d'affaires au monde, Baker & McKenzie. Page 14

Sports

Rois du foot

Cinq clubs espagnols sur huit demi-finalistes des Coupes d'Europe, quatre années consécutives de succès mondial: enquête sur une réussite exemplaire. Page 33

La campagne napoléonienne en Russie livre ses secrets deux cents ans plus tard



Cette épopée infernale coûtait la vie à près de 400 000 soldats européens, dont plusieurs milliers de Suisses. Des historiens proposent une lecture inédite de cette guerre russo-française où le destin de l'Europe s'est joué. ► Pages 35, 36, 37

PUBLICITE

LONGCHAMP
PARIS
LONGCHAMP.COM

Editorial

La Russie européenne... et l'Europe russe?

Par Emmanuel Gehrig

Par un dimanche ensoleillé, le 31 mars 1814, le tsar de toutes les Russies entre dans Paris en grande pompe. Alexandre le n'est pas peu fier, avec l'aide de ses alliés, il vient de faire tomber l'invincible Napoléon. Chose étonnante, la ville l'accueille en libérateur. Le tsar est à l'appogée de sa gloire, tous les regards, de Londres à Vienne, sont tournés vers lui. Songeur, il imagine l'Europe débarrassée à jamais de la folle guerrière. Enfant des Lumières avant d'être le souverain mystique que la postérité retiendra, il s'intéresse moins, en cet instant, au rétablissement des monarchies qu'au bonheur des peuples.

Cette image d'un souverain russe pacificateur de l'Europe est peu connue. Elle resurgit à l'occasion du bicentenaire de la campagne de Russie de 1812: plusieurs historiens ont saisi l'occasion d'offrir de nouvelles perspectives sur l'une des plus violentes ondes de choc de l'histoire européenne. Si presque tout le monde connaît le terrible épisode de la Bérézina, on connaît moins le rôle pionnier qu'a joué la Russie dans le redéploiement de l'Europe et du monde.

Le coup d'estoc du tsar contre l'empire napoléonien permet le retour des nations européennes. Alexandre les voulait chrétiennes et en paix perpétuelle. C'était naïf de sa part: aucun de ses alliés n'y croit, et déjà au traité

de Vienne, en 1815, le tsar se retrouve marginalisé. Mais, sans lui, qui sait à quoi ressemblerait l'Europe aujourd'hui?

Autre conséquence de taille: Napoléon en exil, les Britanniques n'ont plus de concurrent sérieux. Les voies seuls à l'assaut des mers, fondant au cours du siècle le plus puissant empire colonial de tous les temps.

Même si on n'aime guère le rappeler, il eut une deuxième libération de l'Europe par les Russes, en 1945. Staline lui-même n'a pas manqué de faire le rapprochement. Quand un américain lui félicite d'être allé jusqu'à Berlin, celui-ci répond négligemment: «Oui, mais Alexandre l'er est allé jusqu'à Paris!» On dit que Staline

aimait les traits d'esprit, mais on ne sait s'il s'agissait, à ce moment-là, d'une plaisanterie.

Cette Russie qui libère ou qui envahit occupe une place ambiguë dans l'imaginaire européen. Déjà en 1814, on admiraient autant l'empereur qu'on redoutait le Cosaque, et encore plus la synthèse des deux: «Grattez un Russe, vous trouverez un Tatar», disait Napoléon. L'immense nation eurasiennne suscite toujours aujourd'hui la crainte et la méfiance. Cinquante ans de Rideau de fer y ont contribué. La figure de Vladimir Poutine, incarnation d'un pouvoir contesté, aussi. L'histoire montre qu'il existe pourtant un destin commun. Europe et Russie se doivent beaucoup.



Du vin

Dans le paradis toscan des Bertarelli **Page 26**



Du son

Stuck In The Sound, le cri primal des guitares françaises **Page 28**

Des mots

Christian Karembeu, sa nouvelle vie d'ancien champion **Page 32**



PHOTOS: GANVALET COMBES

Johnny Hallyday, patriarche postmoderne, avec (de gauche à droite et de haut en bas) **Laëtitia Baudou**, sa sixième épouse, et Jade, l'une de leurs deux filles adoptives. **Adeline Blondieau**, avec qui il s'est marié deux fois, mais dont il n'a eu aucun enfant. Techniquement, elle est donc sa quatrième et sa cinquième épouse. **Sylvie Vartan**, sa première femme, et leur fils David. Et **Nathalie Baye**, sa troisième épouse, et leur fille Laura. Notons que Johnny a aussi, brièvement, été marié à Babeth (Elisabeth Etienne), après Sylvie et avant Nathalie. Mais quelques mois seulement. ARCHIVES

Polygamie successive

La conjugalité multiple des peuples exotiques (et volontiers orientaux) suscite notre opprobre. Et quelles nouvelles de la nôtre? se demande **Anna Lietti**

«Madame Sommaruga, vous qui en tant que femme politique êtes attentive à la condition féminine: examinez un instant le sort de nos autres «secondes femmes»...

Mi-janvier, Kathérin Säuberli, une Argovienne du Tessin, en famille depuis sept ans avec un homme dont le divorce s'éternise, écrit une lettre ouverte à la cheffe du Département de justice et police. Elle y plaide le droit des «secondes femmes» à ne plus être des «femmes de seconde zone». Et dénonce l'impunité dont jouissent les premières épouses lorsqu'elles décident de déployer leur pouvoir de nuisance pour faire traîner le divorce et empoisonner la vie de la nouvelle famille.

Dans le sillage de l'écho suscité par son appel (surtout au Tessin et

en Suisse alémanique), Kathérin Säuberli fonde, début mars, «le club des secondes épouses» comme l'appelle le journal *Il Caffè*: un mois plus tard, Donna2 a comptabilisé 35 membres, dont une dizaine de Romandes. Satisfaction de sa fondatrice: «Nous sommes nombreuses et à bout de nerfs! Nous vivons avec des hommes souvent saignés à blanc financièrement et empêchés de voir leurs enfants. Nous les soutenons, nous essayons de protéger notre famille contre les tonnes d'énergie négative qui s'abat sur elle... Qui parle de nous? Qui songe au bien-être de nos enfants?»

Premières et deuxième épouses, rivalités et hiérarchies, une vieille histoire. La création de Donna2 vient rappeler que le régime sous lequel nous vivons est

sociologiquement défini comme celui de la «polygamie successive». Que «polygamie successive» est l'expression utilisée par les révolutionnaires français pour dire «divorce» lorsqu'ils ont décidé d'autoriser ce dernier. Les deux termes ont longtemps été synonymes.

«Polygamie successive» rappelle que lorsqu'on divorce, la première famille que l'on avait fondée ne se désintègre pas dans l'atmosphère: elle continue d'exister, dans les souvenirs comme dans la réalité. Les couples se brisent, les enfants restent, les histoires s'additionnent et l'enjeu pour tout ce monde est, bon an mal an, de trouver une manière de coexister.

L'écrivaine française Catherine Ternaux a une proposition ébou-

riffante: après la famille monoparentale, homoparentale, recomposée, autorisons une «polygamie égalitaire» qui permettra l'avènement d'un nouveau type de tribu plurielle, composée de différents foyers dans un «réseau multigamiques» fait de partage, de solidarité et de liens durables (lire page 22). Joli rêve postmoderne, qui revient à consacrer la famille recomposée réussie.

Lorsque Catherine Ternaux était enfant, à un père (comme le sien) qui parlait fonder un nouveau foyer, on conseillait volontiers d'opérer une coupure totale avec le précédent, «pour le bien des enfants». A entendre l'écrivaine, on se dit que dans la gestion de notre polygamie successive, on a déjà fait de sacrés progrès. D'un

«Lorsqu'on divorce, la première famille que l'on avait fondée ne se désintègre pas dans l'atmosphère.»

> **Check-up**
Par Marie-Christine
Petit-Pierre

Une mauvaise nouvelle qui tue?



Deux études mettent en évidence les risques liés au diagnostic de cancer. La première s'appuie sur le registre des cancers suédois. Elle montre que dans la première semaine suivant un diagnostic de cancer, les patients présentent un risque de suicide 12,2 fois plus élevé que dans la population ordinaire. Quant au risque de décès dû à un problème cardio-vasculaire, il est multiplié par six. Ces menaces diminuent rapidement avec le temps, mais restent élevées pendant la première année. Une autre étude réalisée sur la base du registre danois des cancers, porte sur les femmes qui ont reçu un diagnostic de suspicion de cancer après une mammographie de dépistage. Ce « faux positif » est assorti d'une augmentation de développer un cancer du sein ultérieurement. Une mauvaise nouvelle médicale constituerait-elle, en elle-même, un facteur de risque? Explications du professeur Christine Bouchard, médecin responsable du Registre genevois des tumeurs.

Le Temps: L'annonce d'un diagnostic de cancer serait-il suicidaire à lui seul?
Christine Bouchard: C'est ce que montre l'étude suédoise. Elle souligne à quel point le risque cardio-vasculaire est affecté par une telle nouvelle. Je suis tout de même étonnée par l'ampleur du risque de suicide, juste après la nouvelle. Elle est énorme. Ces données sont passionnantes, mais je ne pense pas qu'on puisse les extrapoler telles qu'elles à

Suisse. A Genève, nous avons noté des différences dans les réactions selon les sexes et le type de cancer. Il y avait par exemple une plus grande augmentation du risque de suicide juste après l'annonce des cancers de la prostate, ce que nous avons attribué aux effets adverses très lourds du traitement – incontinence, impuissance. Chez les femmes, l'augmentation du risque survenait cinq ans après le cancer. En général en raison d'une récidive ou d'un divorce.

– Pourquoi ne peut-on extrapoler les résultats de l'étude suédoise à la Suisse?

– Nos systèmes de santé sont différents. Je pense qu'il y a moins de délai d'attente entre le moment du diagnostic et le début des soins chez nous. Les patients sont pris en charge immédiatement, ils sont emmenés dans un tourbillon médical, dans une guerre contre la maladie qui leur laisse peu le loisir de déprimer.

– La façon dont est annoncée la nouvelle de la maladie s'est-elle améliorée?
– Incontestablement, il y a désormais un protocole très rigoureux élaboré par les oncologues. L'annonce doit notamment se faire lors d'une consultation dans un endroit confortable, le médecin et le patient doivent être assis, l'entretien ne doit pas être interrompu, y compris par le téléphone. La présence d'une tierce personne est également souhaitée car,

en général, le patient assimilé par la nouvelle ne comprend pas ce qu'on lui explique.

– Pourquoi y a-t-il plus de risques de cancer du sein chez les femmes qui ont reçu préalablement un diagnostic de suspicion de cancer après une mammographie de contrôle?

– Cela me semble logique. Les femmes qui ont de faux positifs ont souvent des seins très denses, ce qui rend la détection plus difficile. Et ce type de seins est plus à risque de cancer. Il est donc très important de continuer à suivre ces femmes et non de les écarter des programmes. Ce qui pouvait se produire autrefois.

– Les auteurs soulignent également que leur étude sur onze ans s'étend jusqu'au début des années 2000 et que depuis les améliorations techniques ont changé la donne. Y a-t-il moins de faux positifs aujourd'hui?
– Oui et cela pour des raisons à la fois techniques, les appareils se sont beaucoup améliorés, et pour des raisons d'expertise. C'est ce qui fait tout l'intérêt des programmes de dépistages, ils ont permis d'améliorer beaucoup la qualité des mammographies. Et, à Genève en tout cas, on soumet désormais les femmes qui ont des seins denses à des échographies en supplément de la mammographie.

1. New England Journal of Medicine, 5 avril 2012.
2. Journal of the National Cancer Institute, 2012.

> Suite de la page 23

autre côté, dans les tribus plus ou moins bien recomposées, on est frappé de côtoyer des figures qui semblent venues du fond des âges. Par exemple: Cendrillon. Quoi de neuf? Quoi de vieux? Tour d'horizon avec deux expertes: Pasqualina Perrig-Chiello, qui est à la fois chercheuse spécialisée en parcours de vie* et psychothérapeute. Et Anne Reiser, avocate à Genève et grande militante du «mieux divorcer».

■ Le syndrome de Cendrillon

«Dans les divorces, ce sont le plus souvent les enfants du premier lit qui sont prétextés», rappelle Pasqualina Perrig-Chiello, replaçant les revendications de Donna2 dans le contexte général. Pourquoi? Parce que l'homme qui part fonder une deuxième famille est souvent «un quadra ou quinquagénaire plus à l'aise financièrement qu'à ses débuts, moins angoissé par l'obligation de réussir, plus prêt à donner de l'amour et l'attention à ses enfants.» S'il a en plus, comme beaucoup, le désagréable sentiment d'avoir raté le coche avec sa première nichée, il sera tenté d'oublier ces enfants «brouillon» pour se concentrer sur son prochain chef-d'œuvre.

C'est probablement une des raisons pour lesquelles Cendrillon n'est pas morte: face à une marâtre peu généreuse qui privilégie éhontement sa descendance (ça arrive encore), on trouve toujours des hommes qui «laissent faire», qui renoncent à défendre la place de leurs enfants par peur du conflit. «En thérapie, on voit beaucoup d'enfants du premier lit qui souffrent de voir leur père donner aux suivants ce qu'ils n'ont pas eu», note l'experte bernoise.

Polyamours

Les Occidentaux sont monogames et les autres sont des sauvages, voilà notre credo. Sauf que la réalité des mœurs est bien différente et que l'idéal d'une union unique et exclusive est très mal en point, observe Catherine Ternaux dans *La Polygamie, pourquoi pas?* Héritiers des utopistes libertaires, les adeptes du «troupeau», du polyamour* et autres formes d'unions multiples président, comme Jacques Attali*, un avenir de «net-loving». Ecrivaine et documentaliste à Angoulême, Catherine Ternaux est «marisée et monogame» mais n'en propose pas moins «un ajustement du droit aux pratiques réelles». «Ce qui me choque, c'est que l'on force un homme ou une femme à divorcer lorsqu'un nouvel amour s'annonce dans sa vie, précise-t-elle. Comme si on ne pouvait pas aimer plusieurs personnes à la fois.» Les divorces se multiplient, ils causent une souffrance considérable et nous enferment dans une logique d'exclusion et d'isole-

ment, observe la réveuse, qui plaide pour une logique additive, créatrice de «lien social». Concrètement? «Je ne rends compte que cette proposition ne peut convenir qu'à une infime minorité de personnes, du moins dans un premier temps. Je pose des questions plus que je ne propose des scénarios.»

■ L'ombre de la première épouse

Il y a aussi ceux qui, bien qu'ayant refait leur vie avec une jeune fille, ne sentent pas moralement autorisés à divorcer de «la mère de leurs enfants». «Pas la peine d'aller en Afrique», sourit Pasqualina Perrig-Chiello: voyez le président allemand, Joachim Gauck! Le très populaire pasteur luthérien de 72 ans, triomphalement élu à la mi-mars, vit depuis vingt ans avec sa nouvelle compagne tout en restant marié à son épouse historique. «Selon une étude allemande, ceux qui se maintiennent ainsi dans un entre-deux relationnel évoquent le respect dû à leur femme, la peur de blesser leurs parents, des valeurs traditionnelles auxquelles ils tiennent tout en revendiquant leur droit au bonheur.» Le résultat est tout de même une place non reconnue pour la deuxième compagne, note la chercheuse.

Il y a aussi ceux, comme les compagnons des membres de Donna2, qui aimeraient bien divorcer, mais en sont empêchés par une première épouse qui fait traîner les choses, par dépit et/ou par intérêt financier. Anne Reiser: «Ceux qui veulent faire durer un divorce tendent à réussir, c'est vrai. Cela dit, la plupart du temps, quand le conflit s'éternise, la responsabilité est plus partagée qu'il n'y paraît: il faut être deux pour avoir une relation pathologique.»

Le divorce prononcé, l'ombre de la première épouse peut encore sérieusement assombrir la vie de la nouvelle famille. Le poids de l'opprobre moral s'est dissipé, mais c'est le porte-monnaie qui trinque: «Les contributions d'entretien auxquelles a droit la première femme sont beaucoup plus généreuses que celles réservées à la deuxième en cas de divorce. Cette dernière a des raisons de se sentir discrimi-

née.» Surtout si elle se retrouve à devoir épauler financièrement son mari pour faire face à ses obligations légales.

■ Le beau-père, bienvenu au club

De tout temps, il y a eu des marâtres dans la vie des enfants: la mot-prénatale a longtemps fait partie de l'histoire des familles. La nouvelle (jeune) femme du père en constitue, pour le meilleur et pour le pire, une figure archétypale.

Il en va tout autrement pour le nouvel homme de la mère, appelé à s'asseoir à la place de l'absent à la table de la cuisine: le beau-père est un personnage en voie de construction.

Et le chantier n'est pas de tout repos: «Le premier réflexe des enfants est souvent le rejet, note Pasqualina Perrig-Chiello. La relation met plusieurs années à se construire, mais l'enjeu est de taille: le beau-père a un rôle central à jouer, probablement plus important que celui de la belle-mère. Car autour des enfants, ce sont les modèles d'identification masculins qui manquent le plus.»

Cas de figure fréquent: le beau-père se voit relégué dans le rôle de «vous-père» par des enfants qui l'envoient paître. «C'est qu'il y a en face de lui une mère qui démissionne», note Anne Reiser, toujours attentive à l'équilibre des responsabilités: c'est à elle d'éveiller le respect dû au nouveau venu. Si elle ne le fait pas, elle envoie un message de discrédit vis-à-vis de l'autorité.»



La belle-mère de Cendrillon et ses deux vilaines méchantes filles. Les marâtres peu généreuses qui privilégient éhontement leur descendance courent toujours. Les hommes qui «laissent faire» par peur du conflit aussi.

“Ceux qui veulent faire durer un divorce tendent à réussir. Cela dit, quand le conflit s'éternise, la responsabilité est plus partagée qu'il n'y paraît: il faut être deux pour avoir une relation pathologique.”

Anne Reiser
Avocate

Mais le plus grand handicap du beau-père se fait sentir en cas de divorce, relève l'avocate. Il peut voir alors ces enfants qu'il a élevés et qui «lui sont tombés dans le cœur» disparaître brutalement de sa vie. «Il a des obligations, mais aucun droit vis-à-vis d'eux», résume l'avocate: et pour beaucoup, c'est très douloureux.

La France est sur le point d'adopter des droits aux beaux-pères, mais aucun frein législatif de ce genre ne se fait sentir en Suisse: «C'est un problème, et un retard qu'il faudra combler», conclut l'avocate.

Anne Reiser a vu un mari, après avoir été quitté pour un autre, prendre l'initiative d'aller trouver son successeur pour définir les valeurs que les enfants auraient à respecter dans les deux foyers: «Des gens comme ça, je leur tire mon chapeau!»

De manière générale, cette grande partisane de la médiation observe de réels progrès dans la gestion de notre polygamie successorale: «Chez les jeunes, je vois de plus en plus de familles recomposées passer Noël ensemble. Les uns et les autres commencent à comprendre l'intérêt qu'il y a à épargner les enfants et créer autour d'eux un devoir de solidarité.»

Divorce ou pas, la polyfamille est déjà là.

*Pôle de Recherche National LIVES: «Surmonter la vulnérabilité: perspective du parcours de vie»